



TABLEAU DE BORD DE SUIVI DES REFORMES (TBSR)

AU 31 DECEMBRE 2021

PROJET

Janvier 2021



Sigles et abréviation

AN	: Assemblée Nationale
ANDF	: Agence Nationale des Domaines et du Foncier
ANCB	: Association National des Communes du Bénin
ANSSFD	: Agence Nationale de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés
ARMP	: Autorité de Régulation des Marchés Publics
ASTER	: Application pour les Services du Trésor En Réseau
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BGE	: Budget Général de l'Etat
BM	: Banque mondiale
CAA	: Caisse Autonome d'Amortissement
CBMT	: Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CC	: Chambre Des Comptes
CDC	: Chambre Des Comptes
CDMT	: Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CF	: Contrôle Financier
CGAF	: Compte Général de l'Administration des Finances
CMP	: Code des Marchés Publics
CENAFOC	: Centre National de Formation Comptable
CODIR	: Comité de Direction
CONAFIL	: Commission Nationale des Finances Locales
CPMP	: Commission de Passation des Marchés Publics
CSPEF	: Cellule de Suivi des Programmes Economiques et financiers
CUT	: Compte Unique de Trésor
DAF	: Direction de l'Administration et des Finances
DAO	: Dossier d'Appel d'Offres
DCF	: Délégué du Contrôle Financier
DeMPA	Debt Management Performance Assessment (Evaluation des performances en matière de gestion de la dette)
DGAE	: Direction Générale des Affaires Économiques
DGB	: Direction Générale du Budget
DGDDI	: Direction Générale des Douanes et Droits Indirects
DGI	: Direction Générale des Impôts
DGML	: Direction Générale du Matériel et de la Logistique
DGPED	: Direction Générale des Participations de l'Etat et des Dénationalisations
DGTCP	: Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DNCMP	: Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
DIP	: Direction de l'Informatique et du Pré-archivage
DPI	: Direction de la Programmation des Investissements
DPBEP	: Document de Programmation Budgétaire Economique Pluriannuelle
DPPD	: Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses
DRED	: Direction de Renseignement et des Enquêtes Douanières

DRH	: Direction des Ressources Humaines
EPIC	: Entreprises Publiques à caractère industriel et commercial
FMI	: Fonds Monétaire International
GFP	: Gestion des Finances Publiques
GPEC	: Gestion Prévisionnelles des Emploi et des Compétences
IFU	: Identifiant Fiscal Unique
IGE	: Inspection Générale d'Etat
IGF	: Inspection Général des Finances
IGM	: Inspection Générale du Ministère
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique
LOLF	: Loi Organique relative aux Lois de finances
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
OCDE/CAD	: Organisation de Coopération et de Développement économique / Comité d'Aide au Développement
OHADA	: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
PAAGFP	: Plan d'Action pour l'Amélioration de la Gestion des Finances Publiques
PCE	: Plan Comptable de l'Etat
PEFA	: Public Expenditure and Financial Accountability
PGRGFP	: Plan Global de Réformes de la Gestion des Finances Publiques
PIB	: Produit Intérieur Brut
PIP	: Programme d'Investissement Public
PLR	: Projet de Loi de Règlement
PPM	: Plan de Passation des Marchés
PPP	: Partenariat Public-Privé
PPTE	: Pays Pauvres Très Endettés
PTA	: Plan de Travail Annuel
PTFs	: Partenaires Techniques et Financiers
RGCP	: Règlement Général de la Comptabilité Publique
RNF	: Recette Non Fiscale
SCRP	: Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SIGAPD	: Système Intégré de Gestion de l'Aide Publique au Développement
SIGFIP	: Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SIGMAP	: Système Intégré de Gestion des Marchés Publics
SMO	: Structures de Mise en Œuvre
SYDONIA	: Système Douanier Automatisé
TBSR	: Tableau de Bord de Suivi des Réformes
TPS	: Taxe Professionnel Synthétique
TOFE	: Tableau des Opérations Financières de l'Etat
UE	: Union Européenne
UEMOA	: Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UGR	: Unité de Gestion de la Réforme du système de gestion des finances publiques

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
1. REPARTITION DES ACTIONS/ACTIVITES PREVUES SELON LES AXES STRATEGIQUES DU PGRGFP.....	5
1. AXE1. RENFORCER LES CAPACITES DE PREPARATION DU BUDGET ET ORGANISER LE PASSAGE A LA BUDGETISATION PAR PROGRAMMES.....	5
1.1. But de la réforme.....	5
1.2. Programmes de l'axe	6
2. AXE 2. DEVELOPPER LE CIVISME FISCAL ET LES CAPACITES DE MOBILISATION DES RESSOURCES BUDGETAIRES.....	6
2.1. But de réforme.....	6
2.2. Programmes de l'axe	6
3. AXE3. RENFORCER LES CAPACITES DE CONTROLE ET DE MAITRISE DE L'EXECUTION DES BUDGETS	6
3.1. But de la réforme.....	6
3.2. Programmes de l'axe	7
4. AXE4. SURVEILLANCE ET ENCADREMENT DES ETABLISSEMENTS PUBLICS, AUDITS ET VERIFICATIONS INTERNES, CONTROLES EXTERNES	7
4.1. But de la réforme.....	7
4.2. Programmes de l'axe	7
5. AXE 5. RENFORCEMENT DES FONCTIONS GENERALES D'APPUI A L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA GFP	8
5.1. But de la réforme.....	8
5.2. Programmes de l'axe	8
2. NIVEAU D'EXECUTION DU PLAN D'ACTIONS 2021 AU 30 JUIN 2020.	9
AXE 1. RENFORCER LES CAPACITES DE PREPARATION DU BUDGET ET ORGANISER LE PASSAGE A LA BUDGETISATION PAR PROGRAMMES	11
AXE 2. DEVELOPPER LE CIVISME FISCAL ET LES CAPACITES DE MOBILISATION DES RESSOURCES BUDGETAIRES.....	14
AXE 3. RENFORCER LES CAPACITES DE CONTROLE ET DE MAITRISE DE L'EXECUTION DES BUDGETS	21
AXE 4. SURVEILLANCE ET ENCADREMENT DES ETABLISSEMENTS PUBLICS, AUDITS ET VERIFICATIONS INTERNES, CONTROLES EXTERNES	29
AXE 5. RENFORCEMENT DES FONCTIONS GENERALES D'APPUI A L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA GFP	40
CONCLUSION.....	43

Introduction

A travers la création de l'UGR, le Bénin s'est engagé résolument dans la mise en œuvre efficace de la réforme des finances publiques. Né de la volonté du Gouvernement d'insuffler une nouvelle dynamique à la gestion de la réforme des finances publiques, l'UGR ambitionne d'être la référence en matière de conduite de toutes les actions de la réforme des finances publiques. La mission de l'UGR trouve ses fondements dans les résultats de l'évaluation PEFA de 2007. La mise en œuvre des recommandations de cette évaluation a conduit à l'élaboration du Plan d'Actions pour l'amélioration de la gestion des Finances Publiques (PAAGFP) 2009-2013. Malgré les efforts de toutes natures consentis par les autorités dans la mise en œuvre des actions, les résultats du PAAGFP n'ont pas été à la hauteur des attentes, en témoignent les conclusions de l'évaluation PEFA 2014.

Pour corriger les insuffisances relevées par l'évaluation PEFA 2014 et les contre-performances du PAAGFP, les autorités béninoises ont élaboré le Plan Global de Réformes du système de Gestion des Finances Publiques (PGRGFP) 2017-2020. Au terme de la 8ème revue des finances publiques (édition 2017), l'une des principales recommandations est de procéder à une gestion séquentielle du PGRGFP à travers l'élaboration de plans d'actions annuels. Cette recommandation a conduit à l'élaboration des plans d'actions des années 2018, 2019 et 2020.

Ainsi, le PGRGFP a permis, avec le concours important des partenaires techniques et financiers, de mettre en œuvre de nombreuses réformes notamment en matière de transparence budgétaire, de dématérialisation des opérations au niveau de la Douane, des Impôts, du Trésor Public, des domaines et du foncier, de mise en place du Compte Unique du Trésor et du passage à la budgétisation en mode programme.

Toutes ces réformes visent l'assainissement du cadre macro-économique, à travers l'amélioration de la transparence budgétaire, l'accroissement des recettes fiscales et douanières, la réduction du déficit budgétaire et la soutenabilité de la dette, toutes choses qui impacteront positivement la croissance économique et le climat des affaires, et contribueront à accroître la crédibilité de notre pays sur la scène nationale, régionale et internationale.

A la 11^{ème} revue des finances publiques édition 2020, les constats de la faible exécution et de l'insuffisance de financement des actions ont été partagés par toutes les parties prenantes. La résolution de la prorogation du délai de mise en œuvre du plan global sur le biennal 2021-2022 a été adoptée. En conséquence, une actualisation de la liste des actions en instance (non démarquées ou non achevées) a permis de rendre disponible le PGRGFP prorogé 2021-2022.

Le plan d'actions 2021 comme ceux des trois années précédentes, est structuré suivant les axes stratégiques du PGRGFP et tient compte des priorités accordées aux réformes inscrites au Programme d'Actions du

Gouvernement en ce qui concerne les finances publiques. Cent cinquante et une (151) actions de réformes sont programmées pour le compte de l'année 2021 et réparties entre les cinq (05) axes stratégiques.

Le dispositif de suivi évaluation mis en place dans le cadre de la mise en œuvre du PGRGFP est organisé autour de la plateforme de suivi et de rapportage automatique mise en place par l'UGR. A travers cet outil, les points focaux renseignent trimestriellement le niveau d'exécution des actions de réforme. Le tableau de Bord de Suivi des Réformes des finances publiques (TBSR) qui fait la synthèse de ce suivi trimestriel est élaboré à travers un processus participatif impliquant les structures de mise en œuvre (SMO) par le biais des points focaux et l'UGR. Ce processus se déroule en trois étapes à savoir :

Etape 1. Renseignement des points trimestriels de mise en œuvre des réformes par toutes les structures ;

Etape 2. Traitement et compilation des matrices de suivi des réformes suivant les axes stratégiques du PGRGFP et vérification de la cohérence des informations ;

Etape 3. Validation du TBSR en présence des points focaux des structures de mise en œuvre. Cette validation permet aux SMO de s'assurer que les informations figurant dans le TBSR sont réellement celles qu'ils ont saisies. Cela permet en outre à l'UGR de collecter des informations complémentaires pour améliorer le contenu du document.

Le présent tableau de bord fait le point de la mise en œuvre des réformes du plan d'actions 2021 de l'UGR, au titre du **quatrième trimestre 2021**, c'est-à-dire au 31 décembre 2021.

1. Répartition des actions/activités prévues selon les axes stratégiques du PGRGFP

Le Plan Global de Réformes de la Gestion des Finances Publiques (PGRGFP) prorogé pour la période 2021-2022 se résume en cinq (05) Axes stratégiques, comme suit :

1. AXE1. Renforcer les capacités de préparation du budget et organiser le passage à la budgétisation par programmes

1.1. But de la réforme

Cet axe vise la mise en place des dispositifs permettant de traduire dans les budgets des administrations publiques, de manière transparente, réaliste et sincère, les priorités nationales en matière de développement économique et social. Cet objectif sera réalisé à travers trois programmes.

1.2. Programmes de l'axe

Programme1. Créer les conditions permettant d'améliorer la prévisibilité à moyen terme des agrégats macroéconomiques et budgétaires, d'assurer l'intégrité des données et la sincérité des prévisions budgétaires.

Programme2. Organiser et renforcer les capacités des acteurs des politiques publiques à élaborer des programmes budgétaires à moyen terme réalistes, conformes aux orientations stratégiques nationales et cohérents avec les cadrages macroéconomiques et budgétaires à moyen terme.

Programme3. Organiser le processus de préparation du budget

2. AXE 2. Développer le civisme fiscal et les capacités de mobilisation des ressources budgétaires

2.1. But de réforme.

Cet axe vise à développer les capacités de l'Etat à optimiser la mobilisation de ressources budgétaires et financières dans le respect des équilibres financiers à court, moyen et long terme. Il s'appuie sur cinq programmes.

2.2. Programmes de l'axe

Programme1. Développement des capacités d'étude et de détermination de politiques fiscales équitables et efficaces, favorisant l'accroissement des ressources des pouvoirs publics et le développement des activités productives.

Programme2. Renforcement des capacités de maîtrise de l'assiette fiscale à travers notamment l'amélioration du système d'identification des contribuables, et sur le renforcement du civisme fiscal.

Programme3. Efficacité des recouvrements des recettes budgétaires et l'exhaustivité de leur comptabilisation.

Programme4. Mobilisation des ressources autres que les recettes budgétaires hors dons.

Programme5. Amélioration de la gestion des finances des collectivités locales.

3. Axe3. Renforcer les capacités de contrôle et de maîtrise de l'exécution des budgets

3.1. But de la réforme

Cet axe vise la mise en place des outils et procédures permettant de limiter les risques sur les équilibres financiers liés aux aléas de la conjoncture économique tout en optimisant la réalisation des objectifs budgétaires. Il se décline en sept programmes portant respectivement sur la prévisibilité à court terme des opérations financières de l'Etat, la gestion de la trésorerie, le contrôle de l'exécution des dépenses, le système de passation des marchés publics, les dépenses salariales, la régulation budgétaire, la tenue des comptabilités.

Il comprend sept (07) programmes.

3.2. Programmes de l'axe

Programme 1. Amélioration de la prévisibilité à court terme des opérations financières de l'Etat en assurant la production régulière et dans des délais compatibles avec les besoins de maîtrise des équilibres budgétaires d'un TOFE mensuel fiable, et en développant les capacités pour actualiser au mois le mois le TOFE prévisionnel mensualisé.

Programme 2. Optimisation de la mobilisation des ressources de trésorerie et de leur gestion.

Programme 3. Renforcement des contrôles à chaque phase de l'exécution du budget et leur adaptation à la budgétisation par programme.

Programme 4. Amélioration de l'efficacité et de l'efficience du système de contrôle de la passation des marchés publics.

Programme 5. Mise en place d'un système de régulation budgétaire qui facilitera la sauvegarde effective des équilibres budgétaires et de trésorerie dans le respect des priorités arrêtées en matière de dépenses.

Programme 6. Tenue et la garantie de l'intégrité des comptes administratifs et des comptes de gestion, et la mise en place de la comptabilité matières en application de Directive 03/2012/CM/UEMOA du 29 juin 2012.

Programme 7. Maîtrise des dépenses salariales.

4. Axe4. Surveillance et encadrement des établissements publics, audits et vérifications internes, contrôles externes

4.1. But de la réforme.

Les réformes de cet axe visent l'encadrement et le suivi des activités des établissements publics, de même que l'audit et les vérifications internes et externes, sont des domaines qui, malgré leur importance, n'ont pas connu d'améliorations significatives au cours des dernières années. Une attention plus grande leur sera consacrée durant toute la prochaine période quinquennale de réformes de la GFP afin de résorber la plupart des insuffisances qui y sont régulièrement relevées. Il s'appuie sur quatre (04) programmes.

4.2. Programmes de l'axe

Programme 1. Réorganisation des fonctions de tutelle des établissements pour assurer la complémentarité de leurs activités avec celles des administrations centrales, ainsi que leur pleine contribution à la réalisation des objectifs budgétaires de l'Etat.

Programme 2. Renforcement des fonctions d'audit et de vérification interne.

Programme 3. L'Institution Supérieure de Contrôle. Au cours de la prochaine période, la Chambre des comptes sera érigée en Cour des comptes en application des recommandations de l'UEMOA.

Programme 4. Renforcer le rôle et les capacités du Parlement dans ses fonctions d'examen des projets de loi de finances et de contrôle des politiques budgétaires.

5. AXE 5. Renforcement des fonctions générales d'appui à l'amélioration de la qualité de la GFP

5.1. But de la réforme.

Cet axe stratégique concerne les domaines ou fonctions qui impactent de manière globale l'ensemble du système de GFP. Les efforts seront concentrés sur quatre d'entre elles au cours de la période 2017-2020. Il s'agit de la fonction renforcement des compétences et capacités des ressources humaines, de l'organisation et de l'intégration des systèmes informatiques, de la diffusion de l'information, du cadre d'intervention des organisations de la société civile. Il comprend six (06) programmes.

5.2. Programmes de l'axe

Programme 1. Renforcement des ressources humaines

Programme 2. Amélioration de la gestion immobilière et foncière.

Programme 3. Poursuite de l'extension de l'informatisation à toutes les fonctions de GFP, l'adaptation des systèmes existant aux nouvelles législations et réglementations de la GFP, en particulier à la budgétisation par programme et à la déconcentration de la fonction d'ordonnateur de la dépense, à travers la mise en place du SIGFP et les interfaces connexes (SIGMAP, SYDONIA WORLD, SIGTAS, etc.).

Programme 4. Diffusion de l'information sur les finances publiques.

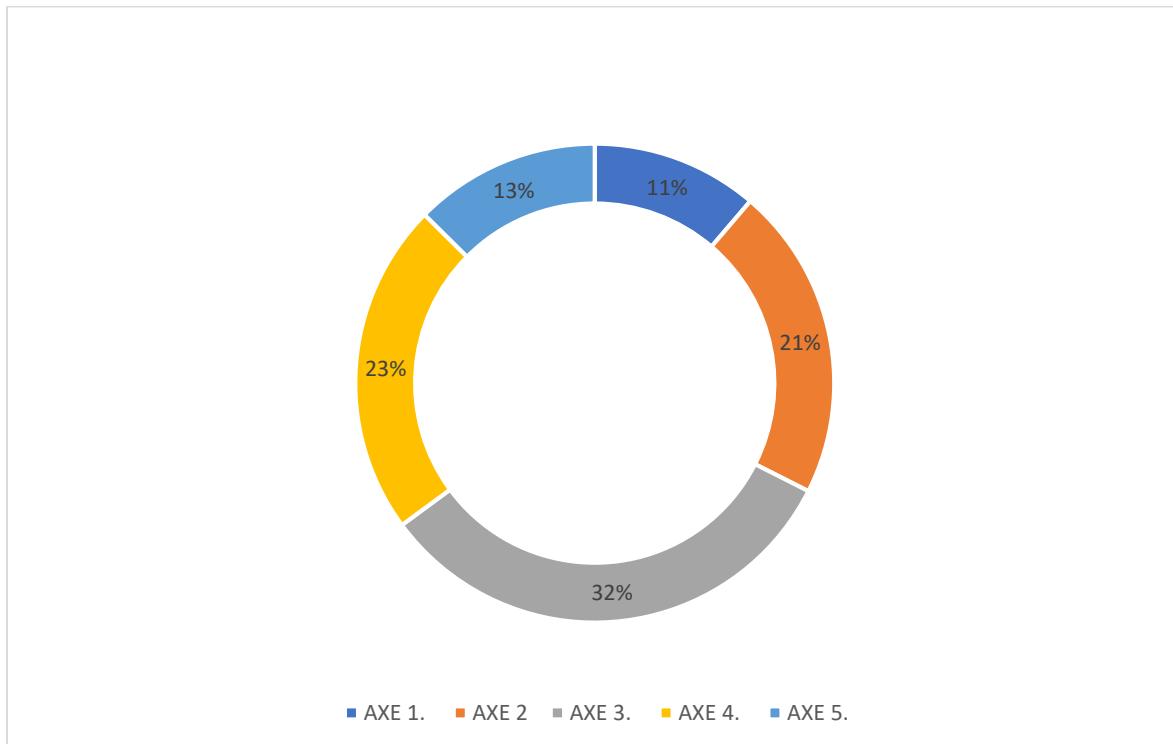
Programme 5. Contributions des organisations de la société civile à l'amélioration globale du système de GFP.

Programme 6. Assistance technique pour la mise en œuvre du PGRGFP dont la mise en place d'une base de données et d'un système d'information et de suivi de la mise en œuvre du PGRGFP, d'une assistance technique pour renforcer les capacités de l'unité de gestion des réformes (UGR).

Le plan d'actions 2021, comme ceux des trois dernières années, est structuré suivant les axes stratégiques du PGRGFP dans le sens du respect de la programmation par tranche annuelle retenue pour la mise en œuvre du plan global. Il convient de noter qu'il constitue la première séquence dans l'exécution du PGRGFP prorogé sur le biennal 2021-2022. Son élaboration a suivi une approche participative avec une implication effective des différentes structures de mise en œuvre des réformes des finances publiques. Ces structures, à travers leurs points focaux, ont rempli le canevas de la matrice du plan d'actions à eux transmis par l'UGR, avec les informations sur les actions de réforme prioritaires qu'ils désirent mettre en œuvre en 2021 et des réformes inscrites au Programme d'Actions du Gouvernement en ce qui concerne les finances publiques. Il convient de noter que les cent cinquante et une (151) actions ont été retenues suivant les principes clés suivants :

- gestion séquentielle du PGRGFP à travers l'élaboration du plan d'actions annuel ;
- priorité aux actions du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) ;
- priorité aux actions retenues dans le PGRGFP prorogé ;
- priorité aux actions en cours ;
- priorité aux réformes structurantes et cohérentes avec les axes stratégiques du PGRGFP.

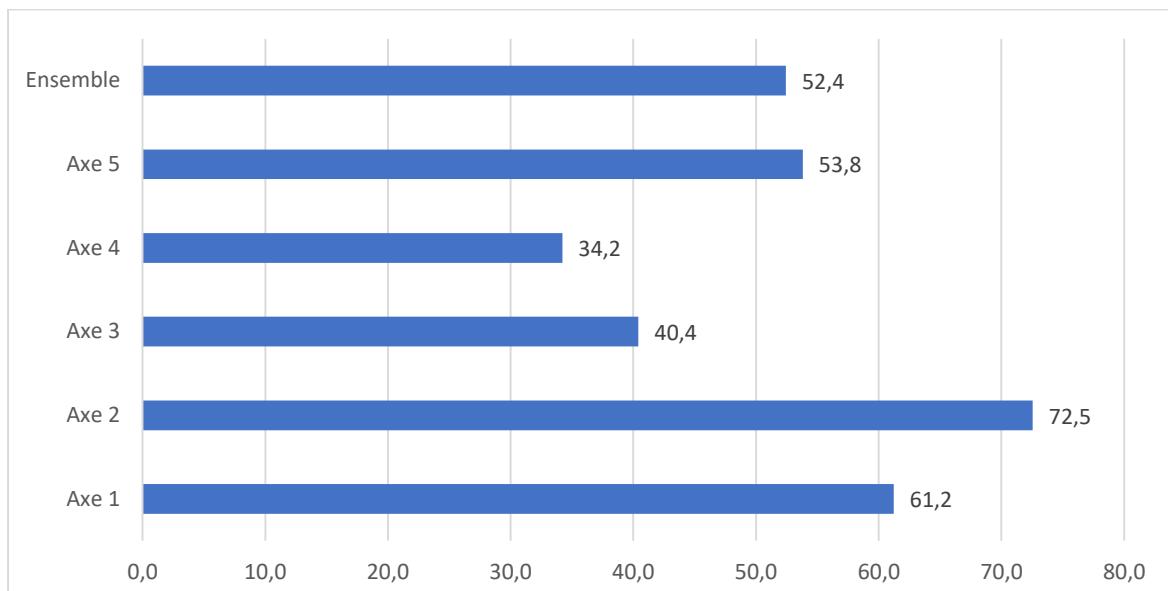
Graphe n°1 : Répartition des actions du PGRGFP programmées au plan d'action 2021 par axe stratégique.



2. Niveau d'exécution du plan d'actions 2021 au 31 décembre 2021.

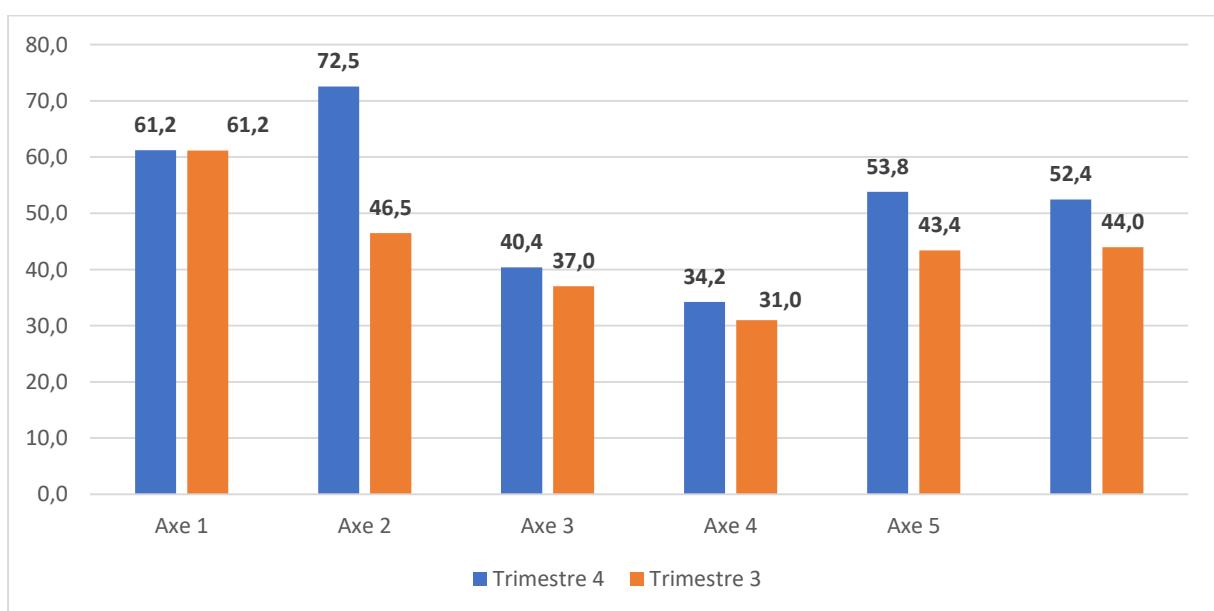
Le graphique n°2 ci-dessous présente le taux de mise en œuvre des actions prévues dans le Plan d'Actions 2021 par axe stratégique. Il en résulte que le niveau de réalisation des actions retenues au plan d'actions s'établit à 52,4% au 31 décembre 2021. L'axe stratégique n°2 affiche le niveau le plus élevé avec 72,5% de réalisation. Il est suivi de l'axe stratégique n°1 avec 61,2% de réalisation. L'axe n°4 présente le plus faible taux de réalisation, soit 34,2%.

Graphé 2 : Niveau (%) de mise en œuvre des réformes par axe stratégique au 4ème trimestre 2021.



Par rapport au trimestre précédent, comme affiché dans le graphique n°3 ci-dessous, il est noté une amélioration au niveau de tous les axes, marquée par une évolution globale de 8,5 point de pourcentage. L'axe n°2 affiche le plus grand bond (26,1%) en passant de 46,5% au troisième trimestre à 72,5% au quatrième trimestre.

Graphé 3 : Comparaison des taux réalisés aux troisième et quatrième trimestres 2021



Matrice détaillée de mise en œuvre des réformes par axe stratégique et par action.

Axe 1. Renforcer les capacités de préparation du budget et organiser le passage à la budgétisation par programmes

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
Programme 1.1 Amélioration de la prévisibilité des agrégats macro-économiques et budgétaires									
SP 1.1.1 : Maîtrise des cadrages macro-économiques									
1.1.1.3 2	Elaboration des notes de conjoncture économiques	Disposer de diagnostic synthétique et argumenté de la situation économique conjoncturelle avec éventuellement des indications prévisionnelles	Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE)	2021		100	77	<p>Pour la mise en œuvre de cette action, trois activités sont prévues. Pour les trois premiers trimestres 2021, les activités présentent les situations ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place du dispositif de collecte de données (37/50) ; - traitement et analyse des données (26/30) ; - validation et vulgarisation du rapport (15/20). 	
1.1.1.3 3	Elaboration des notes de conjoncture du secteur informel	Disposer de diagnostic synthétique et argumenté de la situation du secteur informel	Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE)	2021		100	59	<p>Note de conjoncture trimestrielle disponible.</p>	
1.1.1.3 4	Atelier sur la mise à jour de l'échantillon de la note de conjoncture	Actualiser l'échantillon, les outils de collecte et d'analyse des données	Direction Générale des Affaires	2021		100	100	<p>L'échantillon de calcul de l'ICA est redéfini en fonction des nouvelles contraintes de la loi des finances. Le noyau des</p>	

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
		sur la conjoncture économique	Economiques (DGAE)					grandes entreprises est peaufiné et la méthodologie de calcul de l'indice est révisée.	
1.1.1.3 5	Elaboration des indices de confiance des ménages (ICM)	Améliorer les prévisions dans le cadre du cadrage macroéconomique	Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE)	2021		100	55	Le dispositif de collecte de données est mis en place mais la collecte des données n'est pas encore réalisée. Le mécanisme de traitement des données est également mis en place.	
1.1.1.3 6	Elaboration du tableau de bord mensuel de l'économie béninoise	Améliorer le Tableau de Bord Mensuel de l'Economie Béninoise	Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE)	2021		100	45	Les TDRs sont élaborés et validés. Les Experts sont recrutés.	
1.1.1.3 7	Elaboration du tableau de bord de l'économie béninoise trimestrielle	Améliorer le Tableau de Bord de l'Economie Béninoise Trimestriel	Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE)	2021		100	30	La seule tâche exécutée dans le cadre de la mise en œuvre de cette est l'amélioration de la maquette du tableau de bord de l'économie béninoise au niveau de l'activité relative à l'implémentation du nouveau tableau de bord de l'économie béninoise.	
1.1.1.3 8	Elaboration de l'annuaire des statistiques des finances publiques	Faire l'inventaire des statistiques des Finances Publiques	Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE)	2021		100	80	Sur les trois activités qui composent cette action, deux sont totalement exécutées : travaux administratifs d'organisation (20/20) et montage de l'annuaire	

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
								(40/40). La 3 ^e activité qui porte sur la publication du livrable dans les ministères et institutions est exécutée à 66,7% (20/30).	
1.1.1.39	Elaboration du document portant bilan et perspectives à court et moyen terme de l'économie nationale	Faire le bilan des activités économiques et d'en donner les perspectives à court et moyen termes	Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE)	2021		100	45	Les TDR sont élaborés et validés. L'équipe de réalisation est mise en place et les tâches administratives sont réalisées.	
1.1.1.40	Sensibilisation des chefs d'entreprise sur la conjoncture économique	Améliorer les indicateurs infra-annuels de suivi de l'activité économique	Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE)	2021		100	60	Les TDR sont élaborés et validés. L'équipe de réalisation est mise en place et les tâches administratives sont réalisées. La Logistique du comité d'organisation est mise en place.	
						100	61,2		

AXE 2. Développer le civisme fiscal et les capacités de mobilisation des ressources budgétaires

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
Programme 2.2 : Développement des capacités de maîtrise des techniques fiscale (du champ d'application et de l'assiette des impôts) et promotion du le civisme fiscal									
SP 2.2.3 : Qualité des relations entre les redevables et les administrations fiscales et douanières et civisme fiscal									
2.2.3.10	Institution du statut d'opérateurs - économiques – agréés (OEA)	Mettre en œuvre le statut d'OEA; assainir le secteur des commissionnaires agréés en douane.	Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI)	2021 - 2022		100	40	Sur les trois activités, la formation à l'audit des dossiers est exécutée à 50% (20/40), la sélection des entreprises est conduite au niveau de 50% et la remise des certificats aux sociétés éligibles est en cours avec un niveau de réalisation de 50%.	
2.2.3.11	Organisation des fonctions renseignement, analyse de risque et orientation des contrôles	Poursuivre la mise en place la fonction de renseignement et d'analyse de risque	Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI)	2021 - 2022		100	60	Il est programmé dans cette action, trois activités dont le niveau de mise en œuvre se présente comme suit : - développement des capacités du service central du contentieux et de transmission (50%) - modernisation et restructuration du service des enquêtes douanières (50%) et ;	

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
								- dynamisation de l'unité de risque et d'orientation de contrôle (80%).	
2.2.3.12	Lutte contre la fraude	Outiller les services de répression	Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI)	2021 - 2022		100	100	En matière de lutte contre la fraude, il est prévu au titre de l'année 2021 la formation pour les agents du port et de l'aéroport ainsi que la formation pour les SIR et les brigades. Pour chacune des activités de formations, les TDR sont élaborés, les formateurs sont sélectionnés et les sessions de formations ont été réalisées.	
2.2.3.13	Poursuite de la maîtrise de la valeur en douane et de la mise en œuvre des autres volets du PVI : (réformes avec Benin Control SA)	Sécuriser les recettes de l'Etat à travers : - extension de l'AVD pour les marchandises de moins de 500 mille ; - automatisation de l'envoie des données AVD dans SYDONIA ; - formation des inspecteurs ; - format de l'AVD, le tracking, réduction des alertes, fusion BSE/T1 ; - mise en place d'une plateforme de gestion automatique sur les	Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI)	2021		100	95	Dans le cadre de cette action, les activités ci-après ont été programmées et réalisées au titre de l'année 2021 : - automatisation de l'envoie des attestations de poids dans SYDONIA ; - prise en charge des « drafts survey » par la douane elle-même - poursuite des réconciliations des données attestées avec celles de la douane	

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
		corridors, le scanning, l'inspection à destination, l'amélioration de l'application VOT/DSI pour une meilleure déconsignation ; - suppression du BSE client ; - la gestion automatisée des MAD-MAE-TAC, entrepôt de dépôts sous douane, des affaires contentieuses et des ventes aux enchères publiques.						- revue du format de l'AVD - installation d'un pont bascule à Sinahoulou - exigence des AVD pour les chargements de moins de 500k - amélioration du ciblage dans SYDONIA - acquisition d'un nouveau scanner - fusion du BSE et T1	
2.2.3.14	Projet de migration vers le SYDONIA world	Sécuriser les recettes de l'Etat	Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI)	2021		100	20	TDR élaboré et la sélection des équipements est en cours.	
2.2.3.8	Amélioration de l'accessibilité de l'information fiscale aux contribuables	Améliorer l'accès de l'information fiscale aux contribuables	Direction Générale des Impôts (DGI)	2021		100	85	Deux activités sont retenues dans le cadre de la conduite de cette action. Il s'agit de la mise en place d'un service permanent d'accueil et d'écoute au sein de la DGI (numéro vert) réalisée à 100% et de la mise en place d'un bureau d'accueil des	

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
								contribuables (BAC) dans le CIME Littoral, réalisée à 70%.	
2.2.3.9	Réformes institutionnelles et informatiques	<p>Sécuriser les recettes de l'Etat à travers :</p> <p>* gestion des autorisations /engagements de change (eFOREX) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - gestion des licences, - paiement électronique, - amélioration de la sécurité informatique, - interface GUCE avec SYDONIA world, <p>* gestion des exonérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place de la nouvelle version de EPHYTO, - généralisation de ESAD à tous les régimes, - harmonisation BSE avec le T1 douane, - mise en production de eMANIFEST, - finalisation de eVOYAGE, de eMOUVEMENT, de eRELEASE, de eBOOKING: - réformes avec Webb Fontaine. 	Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI)	2021 - 2022		100	85	<p>Six activités composent cette action. Sur les six, deux sont partiellement exécutées et les quatre autres sont totalement exécutées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en production du eMANIFESTE (50%) - mise en production de l'application de gestion des exonérations (75%) - mise en production du eVOYAGE pour le vrac conventionnel (100%) - mise en production du eRELEASE (100%) - mise en production du eMOUVEMENT (100%) - mise en production du eBOOKING (100%) 	

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
Programme 2.3 : Amélioration du recouvrement et la comptabilisation des recettes budgétaires									
SP 2.3.2 : Recouvrement des recettes fiscales et douanières et réduction des risques d'accumulation d'arriérés de recouvrement									
2.3.2.12	Identification et mise en œuvre de réformes fiscales en faveur de l'investissement privé	Faciliter de paiement des impôts et taxes et améliorer le climat des affaires	Direction Générale des Impôts (DGI)	2021		100	56	Sur les trois activités retenues au titre de cette action, deux sont entièrement réalisées (l'interconnexion de tous les CIME hors périmètre PAARIB et la maintenance évolutive de la plateforme de dépôt des états financiers e-bilan) et la 3 ^{ème} (mise en place d'une interface d'échange automatique de données avec l'ANATT dans le cadre du projet TVM mobile) est en cours de réalisation (disponibilité des TDR et discussions entamées avec l'ANATT.).	
2.3.2.13	Mise en œuvre de certaines mesures d'accroissement du niveau des recettes fiscales	Elargir l'assiette fiscale et accroître le niveau du recouvrement des impôts et taxes	Direction Générale des Impôts (DGI)	2021		100	74	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place du fichier des comptes bancaires des contribuables (11/35) - mise à jour du fichier national des contribuables (13/15) - généralisation de la réforme des factures normalisées (50/50) 	

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
2.3.2.14	Mise en place d'un nouveau système de gestion des bases de données entre régies financières	Améliorer l'efficacité des recouplements	Direction Générale des Impôts (DGI)	2021		100	100	La plateforme d'échanges automatiques de données entre la douane et les impôts totalement mise à jour	
2.3.2.15	Mise en place du business intelligence (BI)	Analyser automatiquement les données issues des différentes bases de données et faire les recouplements	Direction Générale des Impôts (DGI)	2021		100	83	<ul style="list-style-type: none"> - Les TDR sont disponibles; - La mise en place du business intelligence est en cours ; - Le premier et le deuxième lots sont totalement finalisés. Les résultats obtenus sont le développement des requêtes relatives au périmètre SIGTAS, le développement des requêtes relatives au périmètre C-FISC, le développement des requêtes relatives au périmètre EBilan, le développement des requêtes relatives au périmètre SYGMEF et le développement des requêtes relatives au périmètre eEnregistrement. 	
						100	72,5		

AXE 3. Renforcer les capacités de contrôle et de maîtrise de l'exécution des budgets

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
P 3.1 : Amélioration de la prévisibilité à court terme des opérations financières de l'Etat									
SP 3.1.1 : Renforcer la prévisibilité à court terme des opérations financières de l'Etat									
311	Revoir la composition, les attributions, l'organisation et le fonctionnement du Comité-PIB-TOFE	Adapter conformément aux dispositions de la nouvelle loi organique, la composition et le fonctionnement du Comité PIB-TOFE afin que celui-ci assure, entre autres, le principe de sincérité en ce qui concerne les projections macro-économiques et budgétaires à partir de 2017.	CSPEF	2021	Réforme Support	41	14	Les termes de référence pour la tenue de l'atelier d'appropriation des textes régissant le fonctionnement du Comité PIB-TOFE-CM sont disponibles. Le projet de manuel de procédures est disponible. Sa validation par le Comité est reportée au 4ème trimestre. Les amendements par les différentes unités administratives concernées sont pris en compte et intégrés au projet.	En raison des mutations d'ordre institutionnel induites par la revue de l'AOF du MEF, il a été décidé à la suite d'une réunion du Comité d'ajourner l'adoption du projet de règlement intérieur aux fins d'une meilleure prise en compte des implications de ces mutations.
311	Développer les capacités de production du tableau mensuel des opérations financières de l'Etat (TOFE) dans	Veiller à la production et à la publication du TOFE dans les délais compatibles avec les besoins de maîtrise des équilibres budget	CSPEF	2021	UEMOA	34	22	Le TOFE prévisionnel repose essentiellement sur les prévisions budgétaires. Ainsi son élaboration requiert comme outil premier et majeur une	

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
	des délais compatibles avec les besoins de maîtrise des équilibres budgétaires							matrice de passage des données du Budget à celles du TOFE ; lequel outil est déjà conçu et en cours de test. La collecte de données est un processus mensuel itératif.	
311	Mise en place de la plateforme de collecte des informations financières et d'élaboration des Statistiques des finances publiques pour l'administration centrale budgétaire, les communes, les organismes de sécurité sociale et les Etablissements Publics Nationaux dans le cadre de l'élargissement du champ du TOFE-UEMOA	Produire, conformément à la directive de l'UEMOA relative au Tableau des Opération financière de l'Etat, le TOFE élargi aux collectivités locales, aux organismes autonomes et à la CNSS	CSPEF	2021	Réforme Support	90	10	Elaboration des TDR pour le recrutement de consultants.	Difficultés relatives à la passation des marchés publics

Programme 3.2 : Renforcement de la gestion de la trésorerie et amélioration de la disponibilité de la trésorerie pour l'exécution du budget

SP 3.2.1 : Renforcement des capacités de mobilisation des ressources de trésorerie

3.2.1.10	Interface entre le guichet unique du commerce extérieur et	Centraliser les données pour toutes les demandes d'autorisation de change	DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR ET DE LA COMPTABILITÉ	2021		100	50	- Elaboration du cahier de charges - Echanges entre la direction de l'informatique et des	
-----------------	-------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------	------	--	-----	----	----------------------------------------------------------------------------------------------	--

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
	l'application « suivi des changes »		Publique (DGTCP)					archives et la société Webb Fontaine	
3.2.1.11	Dématérialisation du processus de traitement des demandes d'autorisation de change pour les autres natures d'opération non prises en charge par le guichet unique du commerce extérieur	Simplifier les procédures et traiter avec célérité les demandes d'autorisation de change en ligne	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)	2021		100	0	Non démarrée	
3.2.1.8	Opérationnalisation du CUT	Centraliser les ressources de l'Etat sur un compte unique	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)	2021		100	69	<ul style="list-style-type: none"> - TDR élaborés pour la déconcentration des opérations d'encaissement et de compensation dans SICA-UEMOA (scannage des chèques) au niveau des trésoreries départementales - Vulgarisation de l'arrêté portant création et modalités de fonctionnement du CUT - Vulgarisation du manuel de procédure des opérations sur le CUT 	

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
								<ul style="list-style-type: none"> - Validation des instructions comptables d'applications des dispositions de l'arrêté portant fonctionnement du CUT - Finalisation des interfaces star-MATKOSS-WMONEY et développement des modules de restitution - Clôture des premiers lots de comptes ouverts par les structures publiques dans les banques commerciales - Elaboration et signature de la convention de partenariat entre le trésor public, la BCEAO et les banques commerciales dans le cadre du fonctionnement du CUT (le projet de convention de partenariat validé. La validation par la BCEAO et la consultation par les banques commerciales en cours.) 	
3.2.1.9	Informatisation de la production des données du suivi du marché des titres publics et des	Disposer en temps réel des données fiables du suivi du marché des titres publics	DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR ET DE LA COMPTABILITÉ	2021		100	0	Non démarrée	

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
	données statistiques de la dette publique		Publique (DGTCP)						
SP 3.2.2 : Gestion de la trésorerie									
3.2.2.1	Dématérialisation des échanges de documents entre les comptables principaux et le comptable supérieur (DPCP) et entre ce dernier et la juridiction financière	Concevoir une plateforme sécurisée accessible aux acteurs du réseau comptable du trésor et la juridiction financière pour le suivi de la qualité comptable et la reddition de compte	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)	2021		100	23	Interconnexion en cours entre la direction générale et les nouvelles trésoreries départementales.	
3.2.2.2	Automatisation de la tenue et du suivi du plan de trésorerie prévisionnel de l'Etat	Elaborer le plan de trésorerie prévisionnel de l'Etat avec fiabilité et diligence	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)	2021	Réforme Support	100	70	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du cahier de charges - Développement de l'applicatif permettant la tenue des statistiques de la dette 	
Programme 3.3 : Renforcement du contrôle de l'exécution des dépenses et l'adapter à la budgétisation par programme									
SP 3.3.1 : Renforcement et amélioration de l'efficacité du contrôle de l'engagement des dépenses, de la liquidation et de l'ordonnancement									
331	Renforcement des capacités du personnel du CF	Améliorer les connaissances et compétences du personnel pour une adaptation à la mise en œuvre efficace des missions dans le contexte de la LOLF	CF	2021	Directives UEMOA	100	75	<ul style="list-style-type: none"> - TDRs disponibles ; - Personnel du Contrôle financier identifié pour suivre la formation sur la gestion des risques financiers 	

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
								- acquisition de matériels informatiques au profit des IGM, de l'IGF et du CF	
331	Orientation de la stratégie de contrôle vers une meilleure gestion des risques	Assurer l'efficacité du contrôle de l'exécution des dépenses en mode programme	CF	2021	Réforme Support	100	78	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du système de costing basé sur le répertoire des prix de référence (SYCOREF) : 23/30 - Développement de la fonction "paiement électronique" et " bornes d'identification " dans le système d'encadrement des missions officielles (SEMO) : 55% - Conception et mise en œuvre d'une base de données dans le cadre des activités de dématérialisation au niveau du contrôle financier : 70% (TDR disponibles et développement en cours). 	

SP 3.3.2 : Dématérialisation des structures de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

3.3.2.4	Renforcement de capacité des cadres de la DGTCP sur les réformes induites par la LOLF	Outiller les cadres de la dgtcp à la mise en œuvre correcte des réformes induites par la lolf	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité	2021	Réforme Support	100	0	Non démarrée	
---------	---------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------	------	-----------------	-----	---	--------------	--

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
			Publique (DGTCP)						
3.3.2.5	Conception d'une application en environnement web pour le pilotage du système de management de la qualité de la DGTCP	Faciliter la gestion des plaintes et réclamations, surveiller la perception de nos clients et faire une gestion efficace des non conformités et des activités de réformes	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)	2021	Réforme Support	100	60	- Elaboration et transmission des termes de références - Validation des termes de références et accord de financement reçu - Recrutement consultant - Séance de cadrage avec le consultant - Conception en cours de l'application	
3.3.2.6	Elaboration de premier bilan d'ouverture, exercice 2021	Elaborer le premier bilan d'ouverture, exercice	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)	2021	Réforme Support	100	90	- Relecture et validation de l'arrêté portant plan comptable de l'Etat (PCE) ; - Finalisation et validation de la nomenclature des pièces justificatives des opérations de recettes, de trésorerie et de patrimoine	
P 3.7 : Amélioration de la tenue des comptabilités et fiabilité des données financières									
SP 3.7.2 : Mise en place de la comptabilité des matières									
3.7.2.19	Elaboration du fichier national des bâtiments administratifs	Mettre en place une base de données géo-spatiale de l'ensemble des bâtiments constituant le patrimoine immobilier bâti du Bénin	Direction Générale du Matériel et de la Logistique (DGML)	2021		75	4	Rédaction des TDR	Difficultés de mobilisation des ressources

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
3.7.2.20	Elaboration du manuel de procédures de la comptabilité des matières	mettre à la disposition des acteurs un manuel de procédures comptable	Direction Générale du Matériel et de la Logistique (DGML)	2021		100	20	Elaboration des TDR	Difficultés de mobilisation des ressources
3.7.2.21	Mise en œuvre de la directive relative à la comptabilité des matières	Rendre effective et normative la tenue de la comptabilité des matières en vue de se conformer aux exigences communautaires	Direction Générale du Matériel et de la Logistique (DGML)	2021		100	40	- Elaboration des TDR ; - Disponibilité des projets de textes d'application de la directive de l'UEMOA. Edition et vulgarisation des référentiels, en cours de réalisation.	
3.7.2.22	Recensement et valorisation des éléments du patrimoine non financier de l'Etat	maitriser l'état du patrimoine non financier en quantité , en qualité et en valeur afin de le prendre en compte dans les bilans patrimoniaux suivant les normes de la comptabilité en droit constaté	Direction Générale du Matériel et de la Logistique (DGML)	2021		100	46	- Elaboration des TDR. - Formation des acteurs impliqués - Recensement exécuté. - Traitement et regroupement des données en cours.	
3.7.2.23	Mise en place d'un système intégré de gestion des matières de l'Etat pour l'application généralisée de la comptabilité des matières	satisfaire les exigences communautaires dans la gestion des matières de l'Etat afin de produire les comptes de gestion, le compte central et de maitriser l'actif non financier de l'Etat en quantité et en valeur	Direction Générale du Matériel et de la Logistique (DGML)	2021		70	20	- Disponibilité des TDR ; - Sélection d'un fournisseur dans le cadre l'acquisition et l'équipement du système.	Difficultés de mobilisation des ressources
TOTAL						90,0	36,4		

AXE 4. Surveillance et encadrement des établissements publics, audits et vérifications internes, contrôles externes

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
Programme 4.1 : Encadrement des établissements publics à caractère administratif									
SP 4.1.1 : Mise en place d'un nouveau cadre législatif des établissements publics									
4.1.1.10	Réviser les textes de tous les établissements publics pour les mettre en conformité avec le nouveau cadre juridique	Moderniser le cadre juridique et institutionnel de gouvernance des entreprises publiques	Direction Générale de la Participation de l'Etat à la Dénationalisation (DGPED)	2021 - 2022		100	50	- Elaboration du projet de statut type des entreprises publiques (70%) : le projet de statut est élaboré et soumis à l'approbation du Conseil des ministres - Dissémination du projet de statut types des entreprises publiques (30%) : le consultant est recruté et la préparation technique de la dissémination est en cours.	
4.1.1.9	Réviser le cadre législatif relatif à l'organisation et au fonctionnement des entreprises et établissements publics	Moderniser le cadre juridique et institutionnel de gouvernance des entreprises publiques	Direction Générale de la Participation de l'Etat à la Dénationalisation (DGPED)	2021 - 2022		100	50	- Elaboration des décrets d'application de la loi a démarré avec la rédaction des décrets. - Le processus d'adoption et de signature de ces décrets est en cours. - L'activité relative à l'organisation des ateliers de formation et de sensibilisation sur la nouvelle loi et ses décrets d'application est à 60%	
SP 4.1.2 : Encadrement et suivi des EPA									

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
4.1.2.11	Actualisation des modules de formation conforme aux dispositions du SYSCOHADA révisé au profit des acteurs producteurs des états financiers	Permettre aux acteurs producteurs des états financiers d'élaborer des documents financiers de qualité en vue de satisfaire les attentes des utilisateurs	Centre National de Formation Comptable (CENAFOC)	2021 - 2022		100	15	TDR disponibles	
4.1.2.12	Formation sur les nouvelles normes d'audit de l'OHADA au profit des inspecteurs généraux des ministères	Permettre aux inspecteurs des ministères de s'approprier de la réforme liée aux normes d'audit dans l'espace de l'OHADA	Centre National de Formation Comptable (CENAFOC)	2021 - 2022		100	15	TDR disponibles	
4.1.2.13	Organiser une formation au profit des acteurs, auditeurs et magistrats de la cour des comptes sur la présentation et l'analyse des états financiers au regard de la réforme du SYSCOHADA	Doter la cour des comptes des outils d'examen et d'analyse des documents financiers produits par des EPA et EPIC afin de satisfaire aux exigences de bonne gouvernance	Centre National de Formation Comptable (CENAFOC)	2021 - 2022		100	20	TDR disponibles	
4.1.2.14	Formation des présidents et des membres du conseil d'administration des structures sous tutelle des ministères	Permettre aux présidents et les membres du conseil d'administration de s'approprier des nouveaux outils relatifs à la bonne gouvernance des derniers	Centre National de Formation Comptable (CENAFOC)	2021 - 2022		100	20	TDR disponibles	

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
		publics et de présenter à l'autorité les documents financiers réglementaires à bonne date suivant le SYSCOHADA révisé. Ce qui permet d'améliorer la gestion des EPA et EPIC et les conférer aux normes internationales							
4.1.2.15	Poursuite de la mise en conformité du conseil national de comptabilité (CNC)	Le Bénin dispose d'un CNC conforme aux normes communautaires. Cette réforme renforce le cadre macro-économique et attire les investisseurs de tous les secteurs	Centre National de Formation Comptable (CENAFOC)	2021 - 2022		100	10	Les textes sont élaborés et le projet de communication est envoyé à la présidence	
4.1.2.16	Amélioration des capacités institutionnelles et organisationnelles de surveillance financière et d'encadrement des entreprises publiques	Améliorer les capacités d'encadrement et de suivi des entreprises publiques	Direction Générale de la Participation de l'Etat à la Dénationalisation (DGPED)	2021 - 2022		100	25	Sur les quatre (04) activités programmées pour cette action, seule celle relative au diagnostic institutionnel et organisation de la DGPED est réalisée à 90% (18/20). Le diagnostic est effectué, le rapport est disponible et soumis à l'avis du BAI. L'activité relative à la mise en œuvre du programme de renforcement du personnel de la DGPED a également démarré au cours du quatrième trimestre 2021.	

SP 4.1.3 : Encadrement et suivi des entreprises publiques

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
4.1.3.6	Mise en place d'un dispositif de bonne gouvernance des entreprises publiques	Renforcer la bonne gouvernance au sein des entreprises publiques	Direction Générale de la Participation de l'Etat à la Dénationalisation (DGPED)	2021 - 2022		100	20	La définition des critères de désignation des membres des conseil d'administration est en cours avec l'appui de l'AFD ; L'élaboration du référentiel de profil d'administrateur est en cours ; La formation des membres des Conseils d'Administration a est en cours et se poursuivra au titre du quatrième trimestre.	
4.1.3.7	Élaboration des contrats d'objectifs et de performance entre l'état et les entreprises à caractère économique	Renforcer la bonne gouvernance au sein des entreprises publiques	Direction Générale de la Participation de l'Etat à la Dénationalisation (DGPED)	2021 - 2022		100	0	Non démarrée	
Programme 4.2 : Audits et vérifications internes									
SP 4.2.1 : Cadre organique des institutions faîtières d'audit et de vérification									
4.2.1.23	Adaptation des contrôles de l'administration territoriale et des collectivités locales aux nouvelles normes (1)	Faire doter l'IGAA des outils et normes standard pour la conduite efficientes des missions de contrôle de base et des textes plus élaborés répondant aux nouvelles exigences en matière de contrôle;	Inspection Générale des Affaires Administratives (IGAA)	2021		100	0	Non démarrée	Manque de ressources financières.

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
4.2.1.24	Renforcement des capacités professionnelles (1)	Renforcer les aptitudes et les capacités professionnelles des inspecteurs par la formation, l'assistance technique	Inspection Générale des Affaires Administratives (IGAA)	2021		100	0	Non démarrée	Manque de ressources financières.
4.2.1.25	Améliorer le système d'information de l'IGAA (1)	L'IGAA dispose de nouveaux matériel informatique et un site internet d'ici fin 2021	Inspection Générale des Affaires Administratives (IGAA)	2021		100	0	Non démarrée	Manque de ressources financières.
4.2.1.26	Appui au fonctionnement de l'IGAA (1)	Assurer efficacement la réalisation des missions de contrôle pour toutes les entités de l'administration territoriale et rendre opérationnel le dispositif d'exploitation et de suivi de l'application des recommandations	Inspection Générale des Affaires Administratives (IGAA)	2021		100	0	Non démarrée	Manque de ressources financières.
SP 4.2.2 : Inspection générale des Finances									
4.2.2.11	Renforcement des capacités de l'IGF	Améliorer les capacités opérationnelles de l'IGF à travers ses moyens d'action	Inspection Générale des Finances (IGF)	2021		100	27	- TDR Disponibles ; - Recrutement de divers prestataires ; - Organisation effective des sessions de formation sur la cartographie des risques.	
SP 4.2.3 : Surveillance du secteur de la finance décentralisée et lutte contre le blanchiment des capitaux									
4.2.3.15	Adaptation de la surveillance à la digitalisation du	Maîtriser les risques liés à l'usage des tic dans l'offre des nouveaux produits et	Agence National de Surveillance	2021 - 2022		100	40	- TDR disponibles ; - En ce qui concerne la mise en place d'un dispositif de	L'activité relative au renforcement

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
	secteur de la microfinance	étendre le contrôle sur place aux produits relatifs à la finance digitale.	des Systèmes Financiers Décentralisés (ANSSFD)					gestion des plaintes, le consultant est recruté et la date de la tenue de la formation est définie: 20 au 23 Décembre 2021.	des capacités des inspecteurs sur le guide de contrôle des opérations financières digitales des SFD n'a pas pu être exécutée faute de ressources financières
4.2.3.16	Mise en place d'un api (web services permettant d'extraire les données des bases de données des SFD) pour nourrir « eContrôle » et « SICSSFD »	Disposer des données fiables des SFD à temps réel	Agence National de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés (ANSSFD)	2021 - 2022		100	30	TDR disponibles	Le dossier n'a pas évolué en raison de l'indisponibilité de ressources
4.2.3.17	Numérisation des dossiers de demande d'agrément	Garantir un accès facile aux documents et les sécuriser	Agence National de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés (ANSSFD)	2021		100	80	TDR disponibles pour l'activité relative au développement d'un module de gestion électronique du processus de suivi des SFD en difficulté. Un scanner professionnel gros volume (100p/minute) acquis dans le cadre de la numérisation des dossiers de demande d'agrément. La formation des utilisateurs a	

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
								été réalisée au cours du quatrième trimestre 2021.	
4.2.3.18	Dématérialisation du contrôle des systèmes financiers décentralisés	Améliorer la supervision du secteur de la finance décentralisée	Agence National de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés (ANSSFD)	2021 - 2022		100	95	<ul style="list-style-type: none"> - Expression du besoin et identification du fournisseur ; - Acquisition et réception de tous les équipements sauf l'onduleur central. <p>Les installations des applications serveurs et leur déploiement sont en cours.</p>	
Programme 4.3 : Réorganisation et professionnalisation des corps de contrôle de l'État									
SP 4.3. 1 : Cadre organique de l'ISC									
4.3.1.1	Elaboration et validation du projet de loi portant statut des magistrats de la Cour des comptes et du projet de loi portant règles de procédures applicables devant les formations juridictionnelles de la CC	Renforcer le cadre institutionnel de la Cour des comptes	CC	2021	UEMOA	50%	70%	<ul style="list-style-type: none"> ✓ pour la loi portant statut des magistrats de la CC ; en cours d'élaboration avancée par le Ministère de la justice ✓ pour la loi portant règles de procédures applicables devant les formations juridictionnelles de la CC ; le processus législatif a commencé et le projet est au niveau du Gouvernement 	
4.3.1.2	Elaboration et validation du code d'éthique et de déontologie de la Cour des Comptes	Renforcer les capacités professionnelles des membres de l'ISC	CC	2021	UEMOA		80%	Le projet est élaboré mais il reste son adoption par le Bureau de la Cour dès l'installation des structures de la Cour.	

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
4.3.1.3	Elaboration des guides et manuels de procédures	Renforcer le cadre technique de l'ISC	CC	2021-2022	UEMOA	50%	0%	L'activité s'étale sur deux ans et sera lancée dès l'installation de toutes les entités composant la Cour d'une part et l'obtention de financement d'autre part.	Manque de financement
4.3.1.4	Elaboration et validation du plan stratégique de la Cour des comptes	Renforcer les capacités organisationnelles de l'ISC	CC	2021	UEMOA	100%	0%	L'activité sera lancée dès l'installation de toutes les entités composant la Cour d'une part et l'obtention de financement d'autre part.	Manque de financement
4.3.1.5	Edition et vulgarisation des documents et textes sur la CC	Assurer l'accessibilisé des textes et documents régissant la CC	CC	2022	UEMOA	0%	0%	L'activité n'est pas prévue pour 2021 dans le PGRGFP	L'activité est prévue pour 2022 dans le PGRGFP
4.3.1.6	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de formation	Renforcer les capacités techniques des membres de la Cour	CC	2021-2022	UEMOA	50%	0%	L'activité s'étale sur deux ans et sera lancée dès l'installation de toutes les entités composant la Cour d'une part et l'obtention de financement d'autre part.	Manque de financement
4.3.1.7	Voyages d'échange d'expérience et formation sur la certification des comptes des comptables publics et l'évaluation des politiques publiques	Renforcer les capacités professionnelles des membres de l'ISC	CC	2021	UEMOA	100%	30%	Les discussions sont entamées avec les PTF pour examiner la possibilité de réorienter les ressources pour une formation sur place en lieu et place d'un voyage d'immersion qui peine à se concrétiser en raison du défaut de pays d'accueil. Prendre en considération la crise sanitaire liée à la COVID-19	Une formation sur place sur la certification, animée par un cabinet local, a été organisée par la Cour sur BN en attendant les voyages d'immersion dans ce cadre

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
SP 4.3. 2 : L'appui de l'ISC au Parlement									
4.3.2.1	Elaboration du rapport sur l'exécution de la loi des Finances	Appuyer le Parlement pour un contrôle efficace des finances publiques	CC	2021-2022	LOLF	100%	100%	L'élaboration du rapport sur l'exécution de la loi des Finances exercice 2020 en cours ; fin probable mis octobre	L'activité est une activité récurrente
4.3.2.2	Institution et animation d'un cadre de concertation avec les corps et organes de contrôle	Assurer une meilleure coordination du contrôle des finances publiques	CC	2022	Réforme interne	0%	0%	Les échanges sont en cours pour l'obtention du financement auprès des Partenaires intéressés malgré que l'activité soit programmée pour 2022	L'activité est prévue pour 2022 dans le PGRGFP
SP 4.3. 3 : Jugement des comptes des comptables publics									
4.3.3.1	Apurement accéléré des comptes des comptables des collectivités locales antérieurs à 2020	Eviter la prescription des comptes	CC	2021-2022	LOLF	100%	50%	L'activité est arrêtée temporairement à cause de l'absence de la loi sur les procédures de la Cour des comptes ; l'ancienne étant abrogée.	La moitié du stock des comptes devrait être apurée en 2021 et l'autre moitié en 2022
4.3.3.2	Apurement accéléré des comptes des comptables des entreprises et organismes publics antérieurs à 2020	Eviter la prescription des comptes	CC	2021-2022	LOLF	100%	40%	L'activité est arrêtée temporairement à cause de l'absence de la loi sur les procédures de la Cour des comptes ; l'ancienne étant abrogée.	La moitié du stock des comptes devrait être apurée en 2021 et l'autre moitié en 2022
4.3.3.3	Elaboration de guides de reddition de compte et d'apurement administratif (deniers et matières)	Améliorer et harmoniser la présentation des comptes de gestion des comptables publics puis organiser l'apurement administratif	CC	2022	UEMOA LOLF	0%	0%	L'activité est prévue pour 2022 dans le PGRGFP	

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
Programme 4.4 : Contrôle du Budget par le Parlement									
SP 4.4.2 : Audits et contrôles parlementaires									
4.4.2.17	Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne d'exécution du budget de l'assemblée nationale sur la reddition de comptes.	Susciter l'esprit de reddition de comptes						- Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de passation des marchés publics de l'assemblée nationale sur le code des marchés publics en république du Bénin (100%) Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne d'exécution du budget de l'assemblée nationale sur la reddition de comptes : -comptes administratifs et comptes de gestion- comptes de gestion du patrimoine non financier (50%) : TDR élaborés et ressources mobilisées.	
4.4.2.18	Renforcement des capacités du parlement pour l'organisation d'audits	Promouvoir la bonne gouvernance	Assemblée Nationale (AN)	2021	100	75	- Analyse des comptes économiques et interrelation entre les comptes nationaux (100%) - Gestion audiovisuelle et numérique des archives de l'assemblée nationale (25%)		

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
4.4.2.20	Former les cadres parlementaires sur « l'élaboration des comptes administratif et de gestion de l'assemblée nationale »	Renforcer la capacité des cadres parlementaires sur « l'élaboration des comptes administratifs et de gestion de l'assemblée nationale»	Assemblée Nationale (AN)	2021		100	0	Non démarrée	TDRs non disponibles
4.4.2.21	Mise en œuvre de la fiche d'évaluation citoyenne par les parlementaires béninois	Mettre en œuvre le contrôle et l'évaluation de l'action publique au moyen de la fiche d'évaluation citoyenne. A ce titre, deux hôpitaux sont choisis pour être évalués. Il s'agit de l'hôpital de zone d'Abomey et celui de Lokossa	Assemblée Nationale (AN)	2021		100	100	- TDR élaborés - Ressources mobilisées. - Atelier organisé.	
TOTAL						100,0	34,2		

AXE 5. Renforcement des fonctions générales d'appui à l'amélioration de la qualité de la GFP

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
P 5.1 : Valorisation des ressources humaines									
SP 5.1.2 Renforcement des capacités du personnel de l'administration									
5.1.2.8	Renforcement de capacités d'une équipe d'informaticiens du MEF sur les nouveaux mécanismes de gestion des finances publiques	Outiller les informaticiens du MEF sur les nouveaux mécanismes de gestion des finances publiques	DIRECTION DE L'INFORMATIQUE ET DU PRÉ-ARHVIVAGE (DIP/MEF)	2021 - 2022		100	8	TDRs élaborés	
P 5.2 : Amélioration de la Gestion immobilière et foncière									
SP 5.2.2 Amélioration de la gestion foncière									
5.2.2.25	Vulgarisation de la législation foncière et domaniale	Assurer l'information des populations en général, des acteurs directs de la gouvernance foncière aussi bien au niveau central que décentralisé en particulier	Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF)	2021		100	50	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des Tdrs ; • Déroulement des formations au profit des entités retenues ; • Elaboration des supports de communication ; • Rédaction du plan de formation 	
5.2.2.26	Poursuite de la réalisation du cadastre national	Doter le bénin d'un cadastre national	Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF)	2021		30	28	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déploiement pour travaux de terrain ; ▪ Recrutement des opérateurs de terrain et formation des agents collecteurs. 	

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
								<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégration à la base de données du cadastre ; ▪ Traitement des données ; ▪ Travaux de calage des premières données collectées finalisés 	
5.2.2.27	Elaboration du tableau général du patrimoine immobilier de l'Etat	Faire l'inventaire des propriétés immobilières de l'Etat et des communes en vue de l'élaboration de leurs sommiers respectifs.	Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF)	2021		100	100	<p>Le sommier du patrimoine immobilier de l'Etat est disponible.</p> <p>Tâches réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des TDRs ; - Sélection du consultant ; - Séance de cadrage ; - Collecte des données sur le terrain ; - Rédaction et validation du rapport. 	

Programme 5.3 : Développement des Systèmes informatiques

SP 5.3.1 : Adaptation des systèmes informatiques

5.3.1.20	Intégration de nouvelles applications prioritaires	simplifier l'exécution des activités au sein des structures du MEF par la mise en place de nouvelles applications prioritaires	DIRECTION DE L'INFORMATIQUE ET DU PRÉ-ARHVIVAGE (DIP/MEF)	2021 - 2022		100	27	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des TDRs ; - Recrutement des prestataires ; - Suivi de l'exécution des travaux. 	
5.3.1.22	Elaboration du Schéma Directeur Informatique (SDI) du MEF	mettre en place une stratégie de modernisation du SI du MEF	DIRECTION DE L'INFORMATIQUE ET DU PRÉ-	2021 - 2022		100	6	Elaboration des TDRs des activités suivantes :	

Code	Actions	Objectifs	SMO	Période	Types de reformes	Taux Prévus	Taux Réalisés	Résultats obtenus Justifications	Observations
			ARVHIVAGE (DIP/MEF)					- diagnostic des forces et faiblesses du SI actuel du MEF ; - réalisation des composantes du schéma directeur informatiques du MEF.	
5.3.1.23	Formation des acteurs clés de la chaîne archivistique du MEF en gestion et conservation des archives électroniques	professionnaliser la gestion et la conservation des archives électroniques du MEF	DIRECTION DE L'INFORMATIQUE ET DU PRÉ-ARVHIVAGE (DIP/MEF)	2021 - 2022		100	2	TDRs disponibles	Le financement n'est pas encore mobilisé.
5.3.1.24	Mise en place du système d'information de gestion des finances publiques (SIGFP) conforme aux directives de l'UEMOA	Améliorer la gouvernance économique, budgétaire et administrative au Bénin pour contribuer au renforcement de la compétitivité de l'économie nationale et du développement durable du pays	Unité de Gestion de la Réforme du système des Finances Publiques (UGR)	2021 - 2022		100	98	- Elaboration du plan quinquennal de formation des acteurs de la gestion en mode programme (100%) ; - Mise en œuvre du plan quinquennal de formation (100%) ; - Suivi des travaux du Comité de gestion du SIGFP (95%). - Renforcement des capacités des techniciens de l'équipe de projet (100%)	
						100	53,8		

Conclusion

La mise en œuvre du plan d'action 2021 a été faite dans un contexte caractérisé par la période des élections présidentielles et la réorganisation institutionnelle suite à la formation de la nouvelle équipe gouvernementale ainsi que la persistance de la crise sanitaire mondiale due à la pandémie de la COVID-19. L'année 2021 est marquée par la mise en place du PGRGFP prorogé 2021-2022, l'élaboration du plan d'actions 2021, et l'organisation de la table ronde des PTF pour le financement du PGRGFP.

Le niveau de réalisation des actions retenues au plan d'actions s'établit à 52,4% au 31 décembre 2021. L'axe stratégique n°2 affiche le niveau le plus élevé avec 72,5% de réalisation. Il est suivi de l'axe stratégique n°1 avec 61,2% de réalisation. L'axe n°4 présente le plus faible taux de réalisation, soit 34,2%.

Par rapport au trimestre précédent, comme affiché dans le graphique n°3 ci-dessous, il est noté une amélioration au niveau de tous les axes, marquée par une évolution globale de 8,5 point de pourcentage. L'axe n°2 affiche le plus grand bond (26,1%) en passant de 46,5% au troisième trimestre à 72,5% au quatrième trimestre.

Le niveau de performance réalisé au titre de l'année 2021 (52,4%), est en régression par rapport à celui de l'année 2020 à la même période où il se situait à 55,9%. Ce niveau de performance affiché s'explique globalement par les difficultés liées au non démarrage de plusieurs actions de réforme programmées, en raison du faible niveau de financement mais également à la faible appropriation des nouvelles procédures de passation des marchés publics par les SMO.